

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 6 MAI 2013 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor, Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

**ABSENT :** M. Richard Sun, Directeur Général

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Yves Mailhot en remplacement du Directeur Général et M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

#### **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2013-095

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Abe Gonshor, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 10.4 - Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des travaux publics.
- 13.1.1 - Dépôt du procès-verbal de modification des résolutions no. 2012-217 à 2012-230 inclusivement.

Adoptée

2013-096

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 avril 2013 et la séance extraordinaire du conseil municipal du 22 avril 2013 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2013-097

#### **ADOPTION – RÈGLEMENT N° 730-2 MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 730 CONCERNANT LES PERMIS ET CERTIFICATS**

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 730-2 a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2007 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU:

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- D'adopter le Règlement n° 730-2 intitulé : « Règlement modifiant le règlement n° 730 concernant les permis et les certificats ».

Adoptée

2013-098

### **ADOPTION - RÈGLEMENT N° 694-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 694 CONCERNANT LA CIRCULATION**

---

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2013 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- D'adopter le règlement n° 694-8 modifiant le règlement n° 694 concernant la circulation.

Adoptée

2013-099

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 741-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 741-1 AUTORISANT LE CONSEIL À DÉLÉGUER AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

---

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 741-3 a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2013 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 741-3 intitulé : «Modifiant le règlement n° 741-1, autorisant le conseil à déléguer aux fonctionnaires et employés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité».

Adoptée

2013-100

### **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 727 (SURFACE MINIMALE DE COUVERTURE VÉGÉTALE, SYSTEME GEOTHERMIQUE ET PANNEAUX SOLAIRES)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du second projet de règlement n° 727-15 modifiant le règlement de zonage no. 727 et déclarent l'avoir lu ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 727-15 amendera le règlement de zonage no. 727 afin d'ajouter des sections relativement à la surface minimale de couverture végétale, les systèmes géothermiques et les panneaux solaires.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le second projet de règlement no 727-15 modifiant le règlement de zonage no. 727 (surface minimale de couverture végétale, système géothermique et panneaux solaires).

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-101

### **ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE GESTION DE DOCUMENTAIRE DE LA VILLE DE HAMPSTEAD.**

---

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead veut adopter une politique de gestion documentaire et que les membres du conseil municipal ont reçu, avant la présente séance, une copie de la « Politique de gestion de documentaire de la Ville de Hampstead »;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE la « Politique de gestion documentaire de la Ville de Hampstead » est et soit, par la présente, approuvée et entre en vigueur immédiatement.

Adoptée

2013-102

### **ADOPTION DES TARIFS DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTION DU 3 NOVEMBRE 2013**

---

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- De reporter l'adoption de ce sujet à une séance subséquente du Conseil.

Adoptée

2013-103

### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 15 AVRIL 2013**

---

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 15 avril 2013.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par la Greffière.

2013-104

### **DEMANDE D'APPROBATION D'UN AGRANDISSEMENT EN FAÇADE AVANT ET DES MODIFICATIONS AUX FAÇADES D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ EXISTANT AU 205, CHEMIN FINCHLEY LOT NO. : 2 089 159 ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)**

---

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour un agrandissement en façade avant et des modifications aux façades d'un bâtiment unifamilial détaché existant au 205, Chemin Finchley et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 11 mars 2013 soit *approuvé* à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-105

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN AGRANDISSEMENT EN COUR LATÉRALE GAUCHE À UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL SEMI-DÉTACHÉ EXISTANT SITUÉ AU 6564, CHEMIN MACDONALD, LOT NO. : 2 088 547 ZONE RB-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727), (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)**

---

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour un agrandissement en cour latérale gauche à un bâtiment unifamilial semi-détaché existant au 6564, Chemin Macdonald et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 15 avril 2013 soit **conditionnellement approuvé**. Les modifications sont partiellement conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent partiellement les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU à condition que les conditions suivantes soient remplies:
  - Aucune construction, ni excavation ne peut être réalisé à moins de 2.1m (7 pieds) du tronc de l'arbre appartenant à la ville;
  - Un spécialiste en arboriculture doit être mandaté par le propriétaire afin d'attester que le projet peut être réalisé sans causer de dommages à l'arbre de Ville et superviser les travaux d'excavation et de protection dudit arbre tout au long du chantier. A la fin du projet, le propriétaire doit fournir à la Ville de Hampstead un document signé par le spécialiste en arboriculture attestant que l'arbre de la Ville a été protégé de façon adéquate pendant les travaux et que sa santé n'a pas été compromise.

Adoptée

2013-106

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN AGRANDISSEMENT À L'ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ SITUÉ EXISTANT AU 70, CHEMIN STRATFORD LOT NO. : 2 088 999 ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)**

---

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour un agrandissement à l'arrière d'un bâtiment unifamilial détaché existant au 70, Chemin Stratford et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 15 avril 2013 soit **approuvé**. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2013-107

**APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AVRIL 2013**

---

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois d'avril 2013 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 29 mars 2013 au 27 avril 2013, au montant de 1,419,048.70 \$, est par la présente approuvée (467,572.89 \$ pour les chèques et 951,475.81 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-108

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012**

---

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville a déposé à la présente séance:

- 1) le rapport financier de la Ville pour l'année fiscale 2012; et
- 2) le rapport du vérificateur externe de la Ville, Goudreau Poirier S.E.N.C.R.L., pour l'année fiscale 2012.

2013-109

### **DÉPÔT DU PREMIER ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'ANNÉE 2013**

---

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville a déposé l'état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier 2013 réalisés jusqu'au 31 mars et ceux de l'exercice financier 2012 réalisés au cours de la période correspondante.

2013-110

### **PAIEMENT DU DEUXIÈME VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2013 DE LA VILLE À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

---

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE la Ville de Hampstead paie le deuxième versement daté du 15 juillet 2013 de sa quote-part des dépenses d'opérations 2013, au montant de 96 926,56 \$, à la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le certificat du trésorier n° 13-03, daté du 14 janvier 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

*Le Maire William Steinberg appelle le vote.*

**Ont voté en faveur:**

Conseiller Jack Edery  
Conseiller Leon Elfassy  
Conseiller Harvey Shaffer  
Conseiller Abe Gonshor

**A voté contre :**

Conseillère Bonnie Feigenbaum  
Conseiller Michael Goldwax

**En faveur: 4**

**Contre : 2**

Adoptée sur division

2013-111

### **PAIEMENT DU DEUXIÈME VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2013 DE LA VILLE À L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**

---

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE la Ville de Hampstead paie le deuxième versement daté du 3 juin 2013 de sa quote-part des dépenses d'opérations 2013, au montant de 4 809 044,08 \$, à l'Agglomération de Montréal; et

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Le certificat du trésorier n° 13-02, daté du 14 janvier 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-112

### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER UNE PROJET DE QUATRE ANNÉES POUR LE TRAITEMENT, OU LA DISPOSITION ET LE REMPLACEMENT D'ARBRES PUBLIC INFECTÉS PAR L'AGRILE DU FRÊNE**

---

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 450,000 \$ du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 55-992-00-000 – Surplus affecté.

Adoptée

2013-113

### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR ACQUITTER EN PARTIE LE SOLDE EN CAPITAL DU RÈGLEMENT 770 À SA DATE DE REFINANCEMENT DU 8 MAI 2014**

---

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 500,000 \$ du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 55-992-00-000 – Surplus affecté.

Adoptée

2013-114

### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER LA PORTION DE LA VILLE DU RÈGLEMENT 803 CONCERNANT LA RÉHABILITATION DE CONDUITES D'EAU POTABLE SOUS LE PROGRAMME TECQ 2010-2013**

---

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 667,000 \$ du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 55-992-00-000 – Surplus affecté.

Adoptée

2013-115

### **APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR ACQUITTER UN COÛT PROJETÉ EN 2014 PAR MERCER DE L'IMPACT D'UN RÈGLEMENT POUR LE TRANSFERT FINAL DU FONDS DE RETRAITE DES POMPIERS À LA VILLE DE MONTRÉAL**

---

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 70,000 \$ du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 55-992-00-000 – Surplus affecté.

Adoptée

**Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

2013-116

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE TRAITEMENT DE FRÊNES AU TREEAZIN**

---

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour le traitement de frênes au Treeazin;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 9 avril 2013, celle de SEervices des Espaces Verts est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE, le contrat pour le traitement de frênes au Treeazin soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

**SERVICES DES ESPACES VERTS**

Contrat pour le traitement de frênes au Treeazin (tel que spécifications)	23 417,50 \$
T.P.S. (5%)	1 170,87 \$
T.V.Q. (9.975%)	<u>2 335,89 \$</u>
Grand Total Taxes Incluses:	26 924,27\$

Le montant de la dépense ci-dessus mentionné est basé sur le traitement de 125 arbres ayant un diamètre d'approximativement 38 centimètres chacun.

Le certificat du trésorier No 13-20, daté du 26 avril 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-117

**MANDATS À LA VILLE DE MONTRÉAL – APPEL D'OFFRES REGROUPE – FOURNITURE DU SEL À CHEMIN EN VRAC**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montréal, a offert à d'autres municipalités de procéder à la réalisation d'appels d'offres regroupés en vue de l'octroi de contrats pour la fourniture du sel à chemin en vrac pour la période du 15septembre 2013 au 30 avril 2014;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur des ressources matérielles et systèmes d'informations agira comme représentant de la Ville de Hampstead dans ce dossier,

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE, le conseil municipal autorise la participation de la Ville de Hampstead aux soumissions regroupées pour l'octroi de contrats pour la fourniture du sel à chemin en vrac;
- DE, déléguer à la Ville de Montréal, le mandat de préparer le cahier des charges et autres documents de soumission, procéder aux appels d'offres publics, recevoir et analyser les soumissions et faire rapports aux municipalités participantes;
- DE, déléguer à la Ville de Montréal, le mandat d'octroyer les contrats en ce qui concerne la municipalité.

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-118

### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION DIX ROUES USAGÉ**

---

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture d'un camion dix roues usagé;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 12 avril 2013, celle de Globoquip est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE, le contrat pour la fourniture d'un camion dix roues soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

#### **GLOBOQUIP**

Camion dix roues usagé année 2007 (selon spécifications)		72 000.00 \$
	TPS 5%	3 600.00 \$
	TVQ 9.975%	<u>7 182.00 \$</u>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>82 782.00 \$</b>

Le certificat du trésorier 13-21, daté du 1 mai 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-119

### **APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport du Directeur des services communautaires et des loisirs, daté du 26 avril 2013, en ce qui a trait à l'embauche des employés auxiliaires,

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires pour le département des services communautaires et des loisirs avec les taux horaires tels que spécifiés dans les listes présentées par le Directeur des services communautaires et des loisirs.

Adoptée

2013-120

### **APPROBATION DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE M. CHARLES RENAUD À TITRE DE « CONTREMAÎTRE »**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead désire combler un poste de Contremaître;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et la directrice des ressources humaines recommandent l'embauche de **M. CHARLES RENAUD** pour combler ce poste;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'APPROUVER l'embauche contractuelle de **M. CHARLES RENAUD** à titre de «**CONTREMAÎTRE**» en date du 27 avril 2013



## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

aux conditions décrites dans le contrat signé le 25 avril 2013 par M. Renaud et la Ville, représentée par son Directeur général, contenues dans le dossier confidentiel «Personnel» détenu dans le bureau de la directrice des ressources humaines; l'approbation est conditionnelle et sujet à l'obtention d'un rapport d'examen médical attestant la capacité du candidat à exercer les tâches de la fonction.

Le certificat du trésorier no 13-22, daté du 2 mai 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-121

### **APPROBATION DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE M. MICHEL BERLINGUETTE À TITRE DE « CONTREMAÎTRE »**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead désire combler un poste de Contremaître;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et la directrice des ressources humaines recommandent l'embauche de **M. MICHEL BERLINGUETTE** pour combler ce poste;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **D'APPROUVER** l'embauche contractuelle de **M. MICHEL BERLINGUETTE** à titre de «**CONTREMAÎTRE**» en date du 27 avril 2013 aux conditions décrites dans le contrat signé le 25 avril 2013 par M. Berlinguette et la Ville, représentée par son Directeur général, contenues dans le dossier confidentiel «Personnel» détenu dans le bureau de la directrice des ressources humaines; l'approbation est conditionnelle et sujet à l'obtention d'un rapport d'examen médical attestant la capacité du candidat à exercer les tâches de la fonction.

Le certificat du trésorier no 13-23, daté du 2 mai 2013, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2013-122

### **APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport du Directeur des travaux publics, daté du 1<sup>er</sup> mai 2013, en ce qui a trait à l'embauche des employés auxiliaires,

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- **QUE** le Conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires pour le département des travaux publics avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste présentée par le Directeur des travaux publics.

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2013-123

### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE MODIFICATION DES RÉSOLUTIONS NO. 2012-217 A 2012-230 INCLUSIVEMENT**

---

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose le procès-verbal de modification des résolutions numéro 2012-217 à 2012-230 inclusivement signées en date du 7 août 2012.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par la Greffière.

Adoptée

### **2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2013-124

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg  
\_\_\_\_\_  
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière  
\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, Greffière